



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 22 avril 2009, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Patrick Riopel, TCARO
M^{me} Libana Kassab, Commission jeunesse
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur du Module culture et loisirs
M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements
M. Yess Gacem, chef de division Programmes, sport et plein air

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Denis Langevin, citoyen
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. Jean Mercier, Sport-Étudiants
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 47 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2009-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Patrick Riopel

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2009

M. Gacem fait un survol concernant le sujet traitant du Lac-Beauchamp.

M. Pilon demande d'apporter une correction concernant le point 4.

CL SVC-2009-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 AVRIL 2009

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Alain Pilon

D'adopter le procès-verbal de la séance du 25 mars 2009 en y apportant la correction demandée.

Adoptée.

3.1 TABLEAU DES SUIVIS

Le tableau des suivis est déposé à titre d'information.

M. François Grenier demande de traiter le point 10 de l'ordre du jour immédiatement.

10. COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

M. Gacem nous fait un résumé de la journée du Colloque qui s'est tenue le samedi 18 avril 2009, à la Maison du Citoyen. Voici ce qui est ressorti des ateliers.

Les principales valeurs qui sont ressorties :

1. Accessibilité dans tous les sens à la pratique du sport
2. La qualité des infrastructures, des programmes et des entraîneurs
3. Respect entre tous les acteurs
4. Concertation et la collaboration Ville/Organisme/Scolaire/Fédération
5. Le plaisir dans la pratique du sport
6. Maintenir le rêve de l'excellence

Les actions prioritaires à mettre de l'avant :

1. Élaborer un plan de développement des infrastructures
2. Implantation des tables de concertation dans le but de développer des partenariats.
3. Offrir des programmes pour rendre la pratique du sport accessible à tous.

Les conditions essentielles à la réussite :

- Développement des partenariats
- Infrastructures à la disponibilité de tous
- Concertation autour de la même vision entre tous les partenaires et intervenants
- Bons réseaux de communications
- Formation des intervenants auprès des jeunes
- Appuis dans la recherche du financement
- Objectifs mesurables et indicateurs

M. Gacem doit terminer son rapport final des résultats suite au colloque et revenir avec une stratégie à la Commission afin de mettre de l'avant les actions identifiées. M. Riopel demande à obtenir une copie du document pour les membres de la Commission. M. Gacem lui répond par l'affirmative.

M. Pilon a quelques interrogations sur la table de concertation. Il faut également que ce soit pour toutes les disciplines, c'est-à-dire interdisciplinaire, un point très important.

M. Grenier tient à féliciter toute l'équipe professionnelle qui a travaillé à ce colloque et pour la réussite de cette journée. Il souligne qu'il faut profiter du sens du momentum et qu'il faut poursuivre. Il émet une suggestion dans une prochaine étape du développement, voir à faire une déclaration collective des organismes, la Ville et les commissions scolaires afin que tous aient une vision commune. M. Gacem en prend bonne note.

4. PRÉSENTATION – PROJET DE TENNIS À LA SPORTHÈQUE TOP

M. le conseiller Claude Millette se joint à MM. Mathieu Toupin, David Houde et Marc-André Houle de Tennis Outaouais Performance (TOP).

M. Toupin nous présente les deux co-présidents, soit MM. David Houde et Marc-André Houle et lui-même directeur général et entraîneur-chef.

M. Houle remercie la Commission du temps accordé pour présenter leur projet relatif à la construction de deux terrains de tennis à Gatineau.

M. Toupin débute la présentation suivante.

Contexte national et provincial

Le tennis au Canada :

- Le sport individuel le plus pratiqué chez les *12-17 ans*
- Le 2^e sport individuel le plus pratiqué au pays (après le golf) chez les *adolescents/adultes (12 ans et plus)*

Le tennis au Québec :

- 457 000 joueurs
- Près du 1/3 (29 %) sont des juniors
- 13 CDT* au Québec (reconnus par Tennis Canada)

* : *CDT - centre de développement du tennis*

Rappelons qu'au Canada et au Québec, le tennis se pratique trois saisons sur quatre à l'intérieur...

Situation en Outaouais

Nombre d'habitants par terrain intérieur

- Gatineau : au dernier rang de 11 villes sondées

Aucun CDT à Gatineau. La seule grande ville québécoise qui n'a pas un CDT

Orée du parc : aucun terrain

Ville de Gatineau

- *Vision et politique sur le sport*

Tennis Outaouais Performance (TOP)

Programmes :

Volet récréatif (secteur Hull)

- Plus de 200 jeunes en septembre 2009 (limité par le nombre de terrains)

Volet compétitif (vocation régionale)

- Besoins liés à la haute performance

Caractéristiques :

Personnel de premier plan

- Entraîneurs de tennis reconnus par Tennis Canada
- Préparateur physique, conseiller en psychologie sportive
- Conseil d'administration dynamique

Vision

- Devenir un centre de développement de tennis (CDT) de Tennis Canada
- Devenir un pôle compétitif interprovincial

M. Houle prend la suite de la présentation.

Le projet

Titre du projet :

- Construction de deux nouveaux terrains de tennis intérieurs abrités sous un dôme

Responsable et propriétaire unique des infrastructures (2 terrains + dôme) :

- TOP (organisme sans but lucratif)

Exigences liées à l'emplacement du dôme :

- Rattaché à des infrastructures de base
- Rattaché à d'autres services pour la tenue d'activités d'envergure
- Permettre la tenue de tournois d'envergure

Accès à la population durant l'été :

Le dôme sera retiré l'été pour que la population puisse profiter des terrains à ciel ouvert

Aspect financier

Coût du projet :

Il nous fait part du financement proposé par les différents organismes et demande 100 000 \$ à la Ville afin d'appuyer le projet.

- Les astres sont alignés ...

Plusieurs éléments cruciaux viennent appuyer la réalisation de ce projet :

- Popularité de l'activité (sport)
- Appui à divers paliers
- Présence d'un OSBL sportif dynamique
- Accès gratuit à la population (été)

M. Pilon s'interroge s'il y a eu des discussions avec les instances gouvernementales.

M. Toupin souligne deux rencontres avec la députée M^{me} Maryse Gaudreau, il semble qu'il y ait vif intérêt de sa part, concrètement il n'y a pas encore d'engagement formel, mais tout va bon train, il reste à finaliser les papiers.

M. de Sylva s'interroge si le CLD est impliqué au projet, M. Toupin répond par l'affirmative. Il est en lien avec M^{me} Lucette Paradis du CLD qui a été rencontré au niveau du plan d'affaires. Ce dernier est pratiquement terminé.

M. le conseiller Millette souligne le besoin pour le quartier, lorsqu'il a fait du porte-à-porte lors de la dernière élection, les gens lui ont mentionné que dans le quartier il n'y avait pas grand-chose pour les personnes adultes et les adolescents. Le parc touche surtout les jeunes enfants. Les parents et jeunes adultes ont parlé de tennis. Si l'on regarde au plan directeur pour le parc des Hautes-Plaines, il n'y aura pas de terrain de tennis de cette ampleur. Il est certain que pour le quartier L'Orée du parc, c'est un besoin et également pour l'ensemble de la grande ville. Il accepte, si le projet fonctionne, à même le budget de l'ex-ville de Hull, de contribuer à ce projet.

Il souligne qu'il faudra préparer une entente de prêt entre TOP et la Ville, voir à des échanges d'heures de terrains qui seraient disponibles pour les gens du quartier et de la ville. Une plus grande possibilité pour la population, un investissement important.

M. Pilon demande des explications concernant le « CDT ».

CDT : un endroit, un lieu physique où l'on offre des programmes pour les jeunes 3 à 18 ans pour assurer le développement des enfants à tout niveau. TOP désire également amener des gens à organiser et à faire des tournois. Dans un premier temps, démontrer qu'il est capable de répondre à tout le monde et offrir des programmes à tous les niveaux. Avec le Club de tennis de Hull, il y a une très belle collaboration. Il désire s'assurer de toucher une masse de joueurs. Tennis-études fait également parti du projet.

M. Pilon s'interroge à savoir combien d'athlètes qu'il y aura au mois de septembre prochain dans le sport-études. Pour l'instant, il y a présentement 8 athlètes. Pour ce qui est des jeunes qui s'entraînent au niveau de TOP, nous parlons d'environ 40 à 45 jeunes maintenant. On parle d'une masse de 200 jeunes, c'est un potentiel important. Le projet permettrait de se faire reconnaître par tous.

M. Pamerleau félicite le groupe pour le beau projet. Il désire souligner deux points à ne pas oublier. Le premier : concernant la Sporthèque et l'utilisation de leurs terrains, une entente écrite entre les deux parties afin de rendre disponible les terrains. Deuxième point important et aspect à ne pas négliger, les coûts d'entretien et les frais de fonctionnement.

M. Toupin souligne qu'il utilise présentement des terrains à la Sporthèque, il est entendu que les terrains utilisés actuellement à la Sporthèque doivent être conservés en plus des deux terrains visés par le projet. Le tout pourra déboucher sur une vision de création d'emploi. Possibilité que d'anciens étudiants reviendront dans la région pour enseigner.

Le plan d'affaires pourra répondre adéquatement et il pourra dégager un surplus à appliquer et à investir sur le dôme. Il parle également d'une possibilité d'heures qui pourraient être mises à la disposition de la Sporthèque, soit de 20 à 22 h, des ligues pourraient utiliser cette plage horaire et la Sporthèque pourrait devenir locataire au dôme et utiliser les deux terrains.

M. Grenier désire apporter un commentaire. Au niveau du plan d'affaires, il faut être prudent au niveau des frais, soit de chauffage et des taxes municipales, à bien regarder dans le plan d'affaires.

M. Houde souligne que la participation au tennis est très limitée l'hiver à Gatineau. Le projet pourrait aider plus de jeunes à jouer, le projet pourrait aider au niveau de la disponibilité.

M. Millette souligne que le Service d'urbanisme est impliqué dans le dossier. M. Toupin souligne que le projet de dessin est déposé à ce Service.

M. De Sylva souligne que c'est un très beau projet et il encourage TOP à s'associer avec d'autres organismes pour le bien de la discipline, de créer des ententes de partenariat.

M^{me} Kassab demande si les terrains seront accessibles pour la période hivernale. M. Toupin souligne que certains moments pourront être offerts, cependant il y aura des ententes à voir et à signer avec la Sporthèque et le Club de tennis de Hull. Le tout reste à confirmer dans une entente formelle.

M. Pilon demande si M. Bergevin, responsable loisirs au centre de services de Hull est impliqué dans le dossier, M. Toupin répond par l'affirmative.

M. Pilon remercie le groupe pour sa présentation.

M. Pilon souligne que le groupe travaille depuis plusieurs mois sur ce projet. Il est malheureux que les jeunes au niveau junior doivent aller à l'extérieur de la ville et dans des universités aux États-Unis pour continuer. Chaque région doit avoir son centre de développement de tennis avec son programme sport-études et lorsqu'ils deviennent juniors, les jeunes peuvent prendre leur niveau d'entraîneur et qu'idéalement, ils puissent revenir dans leur club respectif et enseigner aux jeunes.

M. Rousseau souligne que le Service est en contact avec le groupe depuis plusieurs mois. Dans un premier temps, il a été souligné au groupe l'orientation adoptée à la Politique des loisirs, du sport et du plein air, c'est-à-dire de tenter de ne pas dédoubler des clubs pour ne pas en créer de nouveaux, autant pour le tennis que pour les autres disciplines. Pour nous, le projet ne cadre pas dans les orientations de notre politique. Il leur a été suggéré de voir avec les autres clubs une possibilité de partenariat et voir également où le groupe pourrait installer leurs terrains. Il y a des rapprochements avec le Club de tennis de Hull et un partenariat possible avec la Sporthèque concernant la construction des terrains. Il est évident que notre politique vise l'initiation et la récréation pour la clientèle de 0 à 18 ans. Actuellement, la Ville n'a pas de possibilités d'aide financière dans les enveloppes reliées au cadre de soutien adopté par le conseil municipal.

Tous les membres s'accordent que c'est un très beau projet et qu'il faut trouver des solutions avec les clubs existants et voir à créer des ententes de partenariat possible.

5. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE GATINEAU

Une mise à jour du dossier est faite par M. Rousseau.

Il y a eu deux rencontres afin de cheminer avec des partenaires afin de créer le conseil d'administration.

Le 14 avril dernier, a eu lieu la première rencontre officielle avec tous les partenaires et il y a eu constitution du conseil d'administration. Il nous informe des nominations du comité.

Règlements généraux : 15 membres

Membres réguliers

Loisir, sport Outaouais – Lise Waters
Université d'Ottawa – Benoit Séguin
Cegep de l'Outaouais – Daniel Leduc
Sport-études - école secondaire de l'Île – René Bastien
Sport-études - école secondaire Nicolas-Gatineau – Claude Beaulieu
Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire – Simon Rousseau
Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire – Alain Pilon
Université du Québec en Outaouais - à déterminer

Membres individuels cooptés

Représentant des athlètes - Philippe Poirier
Représentant des entraîneurs - à déterminer
Louise Poirier
Louis-Paul Guindon
Jean-Claude Des Rosiers
Pierre Lafontaine
Une personne à déterminer

À cette rencontre, le comité exécutif a été nommé :

Présidente : Louise Poirier

Vice-président : Jean-Claude Des Rosiers

Trésorier : Philippe Poirier

Secrétaire : Lise Waters

Suite à une rencontre avec MM. Guindon, Rousseau et M. Bureau, ce dernier souhaite également que la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire chemine dans ce dossier, informe les membres de la Commission du suivi du dossier et des développements de ce centre.

M. Pamerleau a quelques interrogations face aux services offerts par les professionnels. M. Guindon souligne qu'il s'agira d'un guichet unique où l'on pourra offrir des services pour les entraîneurs et les athlètes. Il cite en exemple la ville de Sherbrooke où un service du genre existe.

M. De Sylva a également des interrogations face au Centre de développement du sport et le Centre sportif. M. Guindon lui donne les explications nécessaires pour une bonne compréhension. Le centre de développement est une structure qui a pour objectif de s'assurer que les entraîneurs et les athlètes puissent avoir accès à des services professionnels, que l'offre de services est excellente et également voir à faire du développement.

Une présentation aura lieu au comité plénier le 28 avril et l'annonce officielle se fera ainsi que le dévoilement de l'image corporative. Une conférence de presse sera prévue d'ici quelques semaines.

*** À 19 h 33, Madame Libana Kassab quitte la rencontre.**

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

Nous passons immédiatement au point 8.

8. PATINOIRES EXTÉRIEURES

M. Desjardins nous présente M. Sébastien Monfils, agent à l'aménagement récréatif et sportif par intérim et qui nous fera une présentation du bilan du Programme des patinoires extérieures 2008-2009. M. Desjardins félicite également M. Monfils pour sa nomination comme contremaître à la Division parcs et espaces verts au Service des travaux publics.

Objectifs de la présentation

- Dresser le bilan du Programme de patinoires extérieures, saison 2008-2009.
- Présenter les recommandations pour la saison 2009-2010.
- Fournir les informations relatives à l'aménagement d'une patinoire avec glace synthétique

Historique

- Le plan de déploiement des patinoires extérieures est accepté par la résolution CM-2006-487 le 6 juin 2006.
- Le programme est en opération depuis l'hiver 2006-2007.

Le plan de déploiement des patinoires contient :

- 37 sites de patinoires jumelées, soit 2 sites par district électoral, et un ajout de 3 sites dans le secteur d'Aylmer pour compenser l'absence d'une patinoire grand public.

Chaque site comprenant une patinoire avec bandes, une surface glacée, un local avec surveillant et une installation sanitaire

- 4 sites de patinoire grand public, soit :
 - Maison du Citoyen, Lac Leamy, Lac Beauchamp, Place de la Cité.
 - Entretien par l'entreprise privée (3 sites) et par le Service des travaux publics (Lac Beauchamp).
 - 2 sites équipés de bâtiments (Lac Leamy et Lac Beauchamp).
 - 15 patinoires de proximité
 - Subvention de 1 000 \$ et prêt de matériel pour les organismes effectuant l'entretien de la patinoire.

Faits

- Afin de respecter le plan de déploiement des patinoires extérieures, l'ajout d'un nouveau district électoral entraînera l'ajout de 2 sites de patinoire jumelée.
- Une somme de 40 000 \$ est prévue au plan quadriennal (quad 2009, volet III) des parcs pour l'aménagement d'une patinoire grand public dans le secteur de Buckingham-Masson-Angers pour la prochaine saison.
- La surveillance des patinoires jumelées est effectuée sur semaine de 18 h à 22 h, et en fin de semaine de 13h à 21 h.
- La surveillance est effectuée par des organismes (13 sites) ou par des employés municipaux (23 sites).
- Les organismes effectuant la surveillance d'une patinoire reçoivent une subvention de 2 300 \$ pour l'hiver.
- Les employés occasionnels sont rémunérés au salaire minimum, soit 8,50 \$/h.
- L'entretien des patinoires jumelées est effectué par:
 - Écotech, secteurs de Hull et d'Aylmer, 37 patinoires
 - Envert, secteurs de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers, 24 patinoires
 - Service des travaux publics (Secteur de Gatineau, 12 patinoires)
 - Contrat de 5 ans (2 ans fixes, trois années d'option)
- Le programme utilise les équipements suivants :
 - Plus de 1 600 sections de bandes (4' x 8').
 - Plus de 60 panneaux de grillage protecteur (4' x 16')
 - 80 buts, ensemble de filet de rechange, 120 pelles et grattoirs.
 - Mobilier des 13 roulottes (bancs, tables, chaises).
 - Équipement des patinoires de proximité (2 500 pieds de boyaux, 100 pelles).
 - Les équipements de patinoire sont entreposés à l'extérieur et à différents endroits.

Constats

- Absence de surveillance de jour durant la semaine de relâche et les journées de congé.
- Problématique majeure de recrutement de personnel.
- Pour la saison 2008-2009, 13 sites ont été surveillés par la compagnie Garda (taux horaire de 23 \$/h).
- Les entrepreneurs sont bien équipés pour effectuer l'entretien des patinoires.
- La qualité de la glace telle qu'entretenu par les entrepreneurs est d'une qualité acceptable.
- L'entreposage extérieur des bandes, des grillages et des buts occasionne une dégradation plus rapide des équipements, une problématique de vol et une difficulté à maintenir un inventaire.

À titre d'information seulement, l'implantation d'une patinoire avec glace synthétique représente :

• Surface de glace synthétique :		
50' x 100' (5 000 pc @ 20 \$/pc)	=	100 000 \$
• Ensemble de bandes	=	25 000 \$
• Surface asphaltée		
70' x 120' (8 400pc @ 5 \$/pc)	=	42 000 \$
• Clôtures	=	8 000 \$
Coût total de l'installation	=	175 000 \$

La surface doit être entretenue sur une base régulière, soit :

- Été : nettoyage hebdomadaire de la surface, épandage de produit favorisant la glisse, passage de raclette lors de pluie.
- Hiver : surface entretenue comme une patinoire extérieure standard (arrosage, déneigement).

Les recommandations proposées

- Bonifier le budget des sommes nécessaires à l'entretien et à la surveillance de deux nouveaux sites de patinoires jumelées.
 - Entretien 9 000 \$ par site;
 - Surveillance 2 300 \$ par site;
 - Location roulotte et toilette 3 220 \$ par site.

Total, ajout de budget récurrent : 29 040 \$.

- Construction de deux ensembles de bandes (13 000 \$ par ensemble de bandes).

Total, immobilisation: 26 000 \$.

- Mandater le Service LSVC à procéder à l'étude du nouveau découpage des districts en fonction du plan de déploiement des patinoires extérieures en vigueur.

Suite à la présentation, il est indiqué que les coûts mentionnés à la diapositive numéro 11, concernant la glace synthétique sont donnés simplement à titre d'information. M. Pilon remercie M. Monfils.

*** À 19 h 59, M. Patrick Riopel quitte la rencontre.**

Il est demandé de faire également le lien avec les décisions antérieures et d'ajouter le tout dans la présentation.

*** À 20 h 6, M. Pamerleau quitte la rencontre.**

M. Pilon fait état de la tarification offerte aux surveillants, soit 8,50 \$/h versus 23 \$/h pour une firme de gardien de sécurité. Il est souhaité à la présentation dans la première recommandation proposée, d'ajouter « Mandater le Service LSVC, en collaboration avec le Service des ressources humaines, à procéder à l'étude des conditions de travail des surveillants, afin de proposer des conditions gagnantes pour le recrutement d'employés et d'organismes ».

Nous poursuivons la rencontre avec le point et nous terminerons avec le point 7.

9. DATE DE RENCONTRE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Une rencontre de travail avec les membres de la Commission pour le mois de mai devra être reportée. M. Gacem en informera la Commission dès que la nouvelle date sera connue.

11. JEUX DU QUÉBEC

Le dossier se poursuit.

12. PROJET DES DEUX GLACES

Le sujet n'a pas été discuté.

13. CENTRE SPORTIF

Le sujet n'a pas été discuté.

14. CENTRE ROBERT-GUERTIN

Le sujet n'a pas été discuté.

15. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

7. GYMNASTIQUE

Une orientation doit émaner de la Commission concernant la discipline de la gymnastique. Devant l'absence de plusieurs membres, le sujet sera discuté à une prochaine rencontre.

Cependant, M. Rousseau souligne qu'il faut tenter de trouver la meilleure structure pour développer la gymnastique pour faire en sorte que tous ont accès à la palestre municipale et de donner les meilleures ressources et le meilleur soutien à la discipline. La même problématique ressort également dans les autres disciplines, entre autres, la natation.

Suite à la discussion entre les membres présents, le sujet étant très important, la discussion devra être reportée à une future rencontre de la Commission afin d'obtenir une recommandation de celle-ci.

M. De Sylva souligne également l'absence de deux membres de la Commission depuis plusieurs rencontres. Suite à la discussion, afin d'assurer la bonne marche de la Commission, il y aurait lieu de remplacer les membres qui ne désirent plus assister aux rencontres ou qui sont dans l'impossibilité de se présenter aux rencontres. En ce sens, une lettre leur sera transmise et nous pourrons pourvoir les postes laissés vacants.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CL SVC-2009-23

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Jean-Marc Purenne

De lever la séance à 21 h.

Adoptée.

Président

Secrétaire